

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel - Tweemaandelijks Tijdschrift

Novembre - November 1983

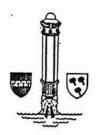
Numéro 98



UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, a.s.b.l. Rue Robert Scott, 9 1180 Bruxelles Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30 novembre 1983 - n° 98 Orgaan van de Geschied- en Heemkundige Kring van Ukkel en omgeving, v.z.w. Robert Scottstraat 9 1180 Brussel Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30 november 1983-nr 98

SOMMAIRE - INHOUD



Le Clipmolen ou Moulin Blanc			
	par J.M. Pierrard	р.	2
De vijvers van de Geleytsbeek			
	door J.R. Boschloos	р.	4
Notes fragmentaires concernant le p Stalle	portrait de Pierre Beaufort à		
5 04110	par J. Lorthiois	P •	5



Les pages de Roda-De bladzijden van Roda

Rhod e -Saint-Genèse et la forêt de Soignes	
par M. Maziers	p. 7
Over de papierfabriek te Rode	
door M. Maziers	p.10 ·

L'Ukkelbeek est ce ruisseau qui prend sa source au pied du Groeselenberg (face à l'ambassade d'U.R.S.S.) et qui se dirigeait par l'avenue Defré, le centre d'Uccle et la rue de Stalle vers Neerstalle où il se jetait dans le Geleytsbeek.

L'Ukkelbeek porta également au XIXè siècle le nom de "Fabriekbeek " à cause des usines que l'on trouvait sur ce cours d'eau (1).

Long de 2km, le ruisseau passe de l'altitude 55 à sa source à l'altitude 30 à Neerstalle.

Cette dénivellation reste relativement réduite et peut expliquer pourquoi un seul moulin fut établi sur son cours (2).

Comme la plupart de ses congénères, il était muni d'une retenue d'eau qui permettait de régulariser quelque peu son fonctionnement. Cet étang existe toujours: c'est celui qui se trouve à proximité de la chapelle de Stalle et tous ceux qui empruntent la rue de Stalle peuvent encore l'admirer derrière une belle rangée de frènes et de marronniers dont plusieurs sont malheureusement condamnés par les projets d'élargissement de cette voirie.

La chute d'eau qui permettait le fonctionnement du moulin existe encore dans la même propriété. Quant au moulin proprement dit, il fut démoli en 1908, mais le mur qui longe la rue de Stalle à cet endroit est un vestige du bâtiment qui l'abritait. On y voit encore d'ailleurs la trace d'anciennes fenêtres.

Ce moulin portait jadis le nom de "Clipmolen " (il fut aussi appelé au XIXè siècle : Witte molen) et l'étang porte le nom de Clipvijver.

Selon la Dr. A. Van Loey (3), "Clip "dériverait du mot "Kleppe "qui était le nom de la pièce de bois, servant de cliquet, avec laquelle on empêchait la roue du moulin de tourner en sens inverse du courant. Ce phénomène, quoique rare, pouvait, parait-il, se produire par temps de grand vent.

L'appellation "Clippeken apparait déjà en 1434 sous la forme Marie van Ouerhem van der ercken aent Clippeken (4).

En 1488 on trouve l'appellation " den Clip " et en 1530 " de Clipvivere " (4).

Derrière le "Clipmolen " on trouvait encore le "Clipveld " dont une rue
d'Uccle perpétue le nom. L'appellation "Clipveld " serait plus récente et ne daterait que du XVIIIè siècle (2). On trouvait encore un moulin de la "Clippe " à
Linkebeek.

Les propriétaires.

Le Clipmolen fut selon toutes vraisemblances construit par les seigneurs d'Overhem pour servir de moulin banal.

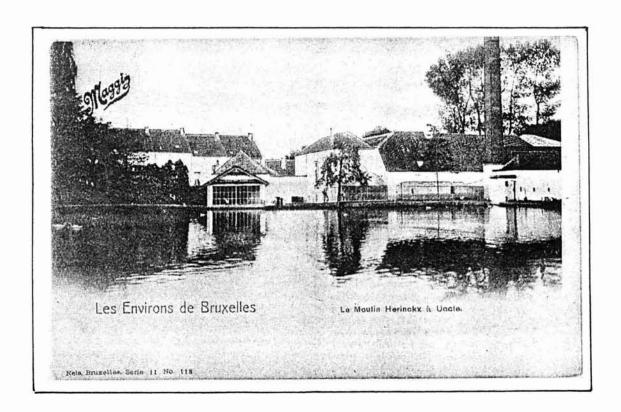
Déjà dans la deuxième moitié du XIVè siècle, il est signalé que Marguerite Pipenpoy, veuve de Simon van Ophem van Overhem, tient en fief des ducs de Brabant le manoir d'Overhem, avec le moulin, eaux, bois et différentes prairies (5).

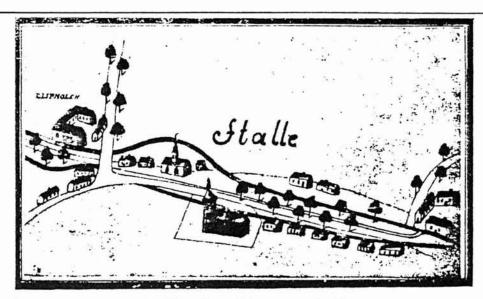
En 1393, le chevalier Walter de Kersbeke, seigneur de Stalle, acquiert la seigneurie d'Overhem avec le moulin. Mais en 1459 Jean de Kersbeke, fils du précédent, cède Overhem à Philippe Hinckaert, celui-là même qui octroya aux Frères Mineurs le vallon de Boetendael.

Il semble pourtant que le Clipmolen ne fut pas repris dans cette cession et qu'il suivit les destinées de la seigneurie de Stalle.

Il est, en tout cas, repris dans un dénombrement de cette seigneurie en 1530 (6). En 1637, le moulin est toujours repris dans la seigneurie de Stalle (7). Mais il en fut distrait peu après, puisqu'en 1644 on trouve comme propriétaire un certain Jean Maes, seigneur de Longchamp et de Bousval, Conseiller de Brabant (8).

En 1698, les propriétaires sont Arnould Van Gatchoven et les héritiers Volders qui le vendent à Jacques de Greef, époux d'Anne Volders (9).





Le Clipmolen et le hameau de Stalle (Détail de la carte manuscrite n° 216 des A.G. du Royaume.

En 1714 le moulin appartient toujours aux De Greef (10).

En 1720 il appartient à Daniel Van Braccum époux d'Anne de Greef (11).

En 1774 il échoit à Antoine Gilson, sans doute par héritage du précédent (9).

La même année, le moulin est vendu à Nicolas Herinckx pour la somme de 8.562 florins (9) (11).

En 1833 et en 1845, il est la propriété d'un sieur De Putte (9) (12).

Il retourne ensuite à la famille Herinckx dont un descendant l'occupe encore aujourd'hui.

Les meuniers.

En 1637 le moulin est loué à Cornelis Herinckx (7).

En 1644, il est donné en location à Merten de Baiser, époux de Francisca Nica. (8) En 1693, on trouve comme meunier un certain Jean Berckmans, lequel est âgé

de 52 à 53 ans et est échevin de Stalle (13).

En 1721, le meunier est un dénommé Van Bruckergom (14).

Ensuite vont se succéder un certain nombre de membres de la famille Herinckx.

C'est ainsi qu'en 1732, est mentionné la veuve de Jan Herinckx. La maison et le moulin sont "taxés " à 195 florins (15).

François Herinckx lui succède: il est cité en 1751 et 1764 (16).

André Herinckx sera meunier en 1782 et Jean-François Herinckx lui succèdera en 1785 (16).

A la fin du XVIIIè siècle, le maître meunier est Peter Pasteels, originaire de St.Josse-ten-Noode, qui avait épousé Maria Van den Eynde (2) (17).

Mais en 1827 et en 1833 c'est à nouveau un Herinckx, en l'occurrence Antoine Herinckx qui est cité comme meunier (18) (12).

Le dernier meunier fut Paul Herinckx.

En 1912 les frères Eugène et Omer Pauwels fils de Jean Pauwels et de Françoise Herinckx, mirent en route les moulins de Ruysbroeck lesquels existent toujours et reprirent la clientèle du Clipmolen.

Le bâtiment.

Du moulin démoli vers 1910, on a conservé une pierre blanche portant la mention "anno 1629 " qui marque, sans doute, l'année d'une reconstruction.

Le moulin fut toujours un moulin à farine. Néanmoins en 1827, Antoine Herinckx qui travaille avec 4 ouvriers est qualifié à la foi de "graanmolenaar" et de "moutmolenaar". Il se livrait donc aussi à la mouture de l'orge germé de manière à produire le brai nécessaire à la fabrication de la bière (18).

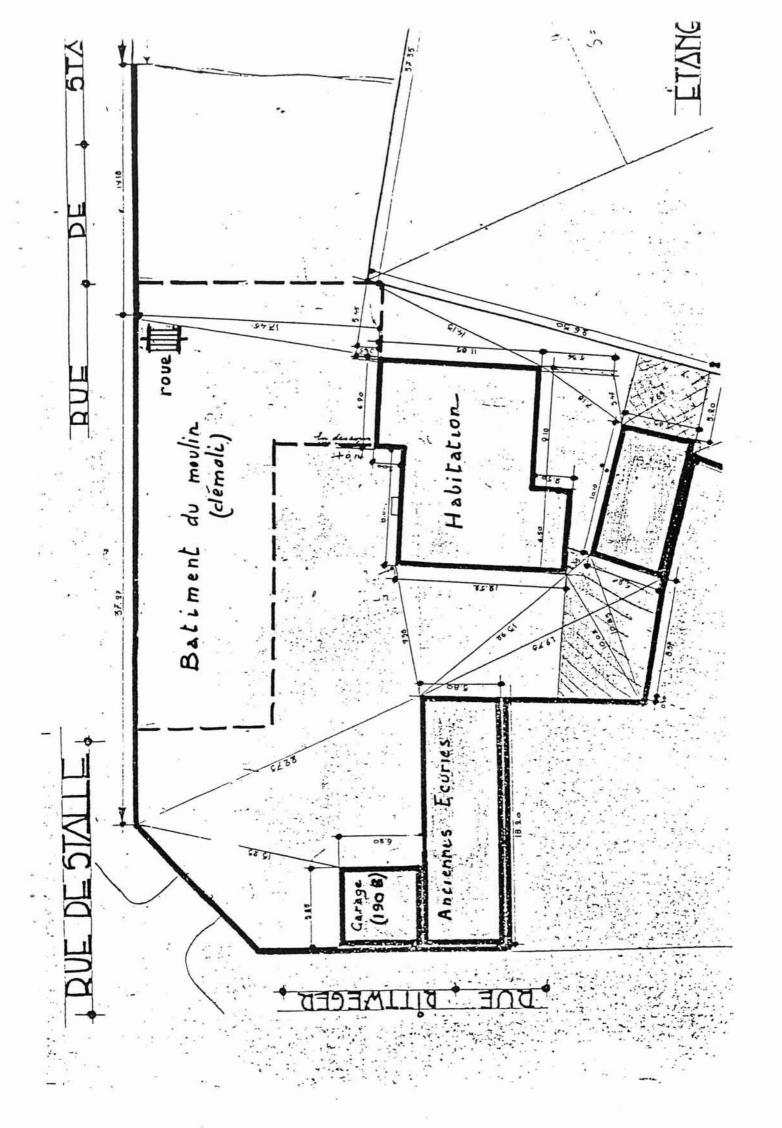
En 1833 le moulin est porté dans la 5è classe; il a un tournant de 16 pieds de haut et la roue actionne 3 paires de meules(12).

Par la suite il sera converti en moulin à vapeur.

Une carte dressée en 1777 par le géomètre Everaerts fait apparaître un ensemble de bâtiments en U ainsi qu'une roue fort schématisée tout en montrant fort bien la position du bief d'alimentation (19).

Le bâtiment qui longeait la rue de Stalle fut démoli vers 1910. Il était bâti en briques espagnoles. Le schéma ci-contre représente la disposition des lieux avant cette date.

J.M. PIERRARD.



- J. Daelemans: "Uccle Maria's dorp "Bruxelles 1858 p. 129.
 H. Crokaert: "Les moulins d'Uccle" in Le Folklore Brabançon n° 155 -(pp.289 à 329).
- (3) Dr A. Van Loey: "Studie over de Nederlandsche Plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel Louvain 1931 p. 303.
- (4) Idem p. 223.
- (5) Galesloot: "Livre des Feudataires de Jean III " p. 263.
- (6) A.G.R. : Cour féodale du Brabant n° 29.
- (7) A.G.R.: Fonds van den Noot n° 343.
- (8) A.G.R.: Notaire van den Cammen n° 35.(9) H. de Pinchart "Court historique du hameau de Stalle sous Uccle "p. 31 in Ucclensia nº 76.
- (10) A.G.R.: Chambre des Tonlieux n° 77 folio 78.
- (11) A.G.R.: Cour féodale du Brabant 71 n° 1077.
- (12) B.R.: Fonds Vandermaelen II n° 386.
- (13) H. de Pinchart in Ucclensia n° 26 p. 4. (14) A.G.R.: Chambre des Tonlieux n° 77 folio 81.
- (15) A.V.B. : n° 1580 folio 58 cahier de taxation de l'année 1732.
- (16) de Pinchart : " Quelques actes peu connus sur Stalle " in Ucclensia n°75 p.12. (17) Willem Brenk : " Oude Brabantse Geslachten " in " Eigen Schoon en de Brabander " 1936 pp. 86-87.
- (18) A.G.R. : Contributions du Brabant 143 n° 15
- (19) A.G.R. : Carte manuscrite n° 216.

Nous remercions M. Jacques Lorthiois pour les nombreux renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer sur le " Clipmolen ".

DE VIJVERS VAN DE GELEYTSBEEK.

De benaming van de straten zoals Visserijstraat en Vissersstraat spreken voor zichzelf. Langs de Geleytsbeek lagen meerdere visvijvers,nl in het goed nu de Wansijnstraat, een vijver waar nu de bloemkwekerij David gelegen is, de Sint Pietervijver gelegen tussen de Diepestraat en de Ruststraat.

Totdat men de Sint Jobsesteenweg rechtgetrokken heeft in de jaren dertig en deze laatste vijver verdween kon men de zondag namiddag de lijnvissers geduldig hun geliefde sport zien uitoefenen.

Er moet zelfseen vereniging geweest zijn waarvan het lokaal gelegen was op de hoek van de Ruststraat en de Vissersstraat, nu restaurant " De Boerenhesp ".

In die drankgelegenheid hing een schilderij die Sint Job voorstelde met een zicht op de vijver en omgeving en vanonder de afbeelding van een grote vis, waar-schijnlijk een snoek en boven de benaming "Grande Pêcherie De Saint Job ". De vorige uitbater heeft de schilderij meegenomen.

In de vallei van de Geleytsbeek lagen een tiental vijvers.

- De Diesdellevijver, gekend door een grote schilderij van Denis Van Alsloot, te zien in het museum van schone kunsten te Brussel.
- De vijver rond het kasteel van Carlo.
- Drie vijvers gevoed door de bronnen van het Roosendael (tegen de J. Pasturl) n1 een vijvertje op de hoek van de Oude Molenstraat en de Hochelaan; een vijver nu de bloemkwekerij David de vijver juist rechtover in het vroegere domein "Huis Van Wansijn ", later eigendom van de familie Arenberg en gedurende een tijd " Restaurant Kasteel Van Sint Job ".



- Een vijver tussen de spoorwegbrug over de St. Jobsestwg. en de Diepestraat.
- De vijver van de Coudenborre of Kauwberg ook kasteel Spelman genoemd.
- De grootste, de Sint Pietervijver, langs de Vissersstraat en de St. Jobsestwg. Uit de bronnen van deze vijver loopt nog gedurig water de straat op.
- De vijver van de Cortenbosmolen, rechtover de Waterkasteelstraat.
- De vijver van het Papenkasteel.
- De vijver van het Kinsendael.

Vier van deze vijvers waaronder de "Grande Pêcherie de Saint Job waren gelegen op de wijk Het Broek van St. Job. Bij de nederlandstaligen van de streek wordt deze benaming nog gebruikt. De betekenis van broek laat geen twijfel, het betekend moeras zie Broekstraat rue de Marais te Brussel, ook de naam van deze laatste zou ontstaan zijn uit broek.

Wanneer men nagaat hoeveel vijvers of plassen er verdwenen zijn, er bestaan er nog twee, danziet men welke vergissingen onze verantwoordelijke in het verleden begaan hebben door het laten verdwijnen van deze waterreservaten.

De natuur bedriegt men niet,de vijvers namen het overtollig regenwater en grondwater op. Had men meer bedacht te werk gegaan was er veel miserie en kosten gespaard; als men rekent wat die grondverschuivingen van de Oude Molenstraat, de Dolezlaan en de Sint Jobsesteenweg gekost hebben en nog zullen kosten.

Hopelijk zal er rekening gehouden worden met de huidige toestandenom de nog twee bestaande vijvers te beschermen en misschien te bestuderen om de Geleytsbeek weer gedeeltelijk bruikbaar te maken, waar het nog mogelijk is.

J.R. BOSCHLOOS.

NOTES FRAGMENTAIRES CONCERNANT LE PORTRAIT DE PIERRE BEAUFORT A STALLE.

Copie du texte figurant au bas du tableau :

"M. Peeter Beaufort heft tot dancksegginge aen dese cappelle een / silvere lampe ghegeven en hondert guldens tot het smaut / ende twee hondert guldens tot een iaerghetyde alle jaren / te celebreren den 16 iulii met diake en sub diaken./ Bidt voor die siel anno 1656.

Gerestaureert door den actuelen en edelen heere ende mevrouw der / heerlyckheyd van Stalle & c. den 18 mey 1779 ".

Traduction: M. Pierre Beaufort, en reconnaissance, a offert à cette chapelle une lampe en argent et cent florins pour (la consommation de) l'huile et (aussi) deux cent florins pour (une messe d') anniversaire à célébrer annuellement le 16 juillet avec diacre et sous-diacre (=une messe à trois prêtres). Priez pour son âme anno 1656.

Restauré par les actuels nobles seigneur et dame de la seigneurie de Stalle etc (= et autres lieux) le 18 mai 1779.

Les "nobles dame et seigneur "précités étaient les époux de Roest d'Alkemade-SireJacob dont un obiit dans le choeur rappelle la mémoire.

L'absence d'armoiries et la sobriété du costume du donateur ne facilitent pas son identification. Il s'agit plutôt d'un laïc, semble-t-il, les prédicats "E.H. ou R.D.= Eeerwaerde Heer ou Reverendus Dominus et PBR ou PR = presbyter ou priester " qui accompagnent habituellement le nom d'un ecclésiastique ne figurent pas ici.

Dans un censier antérieur à 1650 on relève parmi les propriétaires d'une terre voisine de celles du Hof ten Horen un "adv(ocaat) Beaufort ".

Dans un autre censier (1615-1699) on relève Franciscus Beaufort (ajoute à de Weduwe van) fils de Josyne s'Groete.

Dans un censier postérieur (de Duyst) (1732-1734) f°36-37v : Gaspar de Beaufort, commis des Finances, fils de +François-Ignace de Beaufort, licencié en droits, avocat au Conseil Souverain de Brabant. (AGR Fd Famille Van der Noot n°327).

Le précité François-Ignace prêta serment comme avocat le 23/7/1661 et fut plus tard commis des Finances (Nauwelaers - Hist. des Avocats au CSB t.II n°817). et épousa Anne Reynen dont quatre enfants partagèrent sa succession en 1713 : François-Jean - mayeur de la franchise de Tervueren et Duysbourg, Gaspar, commis des Finances,

Anne-Thérèse, épouse de François du Puy, écuyer,

Marie-Isabelle, épouse de Jean Wouters, drossard de la baronnie d'Impde. Trois autres enfants vivaient également : un filgreligieux à l'abbaye de Nizelles

Trois autres enfants vivaient également : un fil@religieux à l'abbaye de Nizelles et deux filles, l'une religieuse à l'Hôpital Saint-Pierre et l'autre à l'abbaye de la Cambre.

Le défunt laissait de nombreux biens fonciers à Bruxelles et surtout dans les villages des environs ainsi que des rentes.

Parmi ces biens on trouve :

à Carloo, une terre et un verger de 2b.Ij. pour lesquels on paie 10 fl. de cens l'an au seigneur de Carloo. Ils sont loués à Berthel de Smet et laissent un revenu de 36 fl. l'an après paiement du cens.

Les biens de Carloo sont grevés de deux fondations : l'une pour <u>Petrus de Beaufort</u> " son demi-frère " (du défunt?) chez les Frères Mineurs (ou Récollets) et l'autre pour Marie de Beaufort, sa tante, à N.D. du Sablon. (AGR Notaire G. Van der Borcht 4507 - actes des 8/7 et 28/9/1713).

Ce Petrus de Beaufort pourrait bien être " notre homme ". Ces Beaufort semblent appartenir à une de ces familles bourgeoises bien nanties, pépinières de robins et de fonctionnaires dans lesquelles l'Eglise recrutait alors chez nous la majorité de ses serviteurs.

N.B. Les Beaufort ne figurent pas parmi les propriétaires connus de maison de campagne, à Uccle, compte-tenu de leurs fonctions, ils habitaient certainement Bruxelles ce qui exclut toute possibilité d'en trouver traces dans les R.P: d'Uccle.

Jacques LORTHIOIS.



RHODE-SAINT-GENESE ET LA FORET DE SOIGNES

Forêt de Soignes... Forêt de Soignes... Forêt de Soignes... On n'entend plus parler que de la forêt de Soignes!

Voilà sans doute la réflexion qu'a suscitée la liste de nos activités de cette année, et le programme de ce début de saison en particulier. Pourquoi organiser des visites aux expositions relatives aux "Traces de l'homme en forêt de Soignes" ou à "Braine-l'Alleud et la forêt de Soignes". A fortiori, pourquoi participer à une exposition sur la forêt de Soignes à Rhode et éditer une brochure sur ce sujet (voir notre bulletin d'information).

Il y a à cela deux raisons : l'histoire et l'avenir.

Voyons l'histoire d'abord : Rhode est littéralement née de la forêt, comme toutes les communes de la région d'ailleurs, mais plus tard que celles-ci, à l'exception de Waterloo. Ce n'est qu'au 12e siècle, en effet, qu'apparaît le nom de notre localité sous la forme latine "Roda", que nous avons reprise pour baptiser notre cercle.

Jusqu'au 19e siècle, ce qui était alors le petit village de Rhode était enclavé dans la forêt, qui s'étendait jusqu'au bois de Hal. Comment celle-ci n'aurait-elle pas marqué profondément le style de vie de ses habitants? Non seulement de ceux qui vivaient d'elle (gardes, marchands de bois, bûcherons, fabricants de balais, sabotiers, charbonniers, bergers, braconniers et carriers), ce qui fait déjà beaucoup de monde, mais aussi des agriculteurs, pour qui la forêt était menaçante, puisque c'était d'elle que surgissaient les bêtes sauvages ravageant leurs récoltes ainsi que, dans les périodes troublées, les soldats et autres malandrins qui les rançonnaient.

Cet affroi suscité par la forêt n'a guère laissé que des souvenirs de plus en plus effacés, dans les contes de notre enfance (souvenons-nous du Petit Chaperon rouge, du Petit Poucet, de Blanche-Neige...). Mais l'omniprésence des bois a laissé des traces bien matérielles sous forme de bosquets à Sept-Fontaines, à Revelingen, près de la gare, à Lansrode, au Kwadebeek, ailleurs encore.

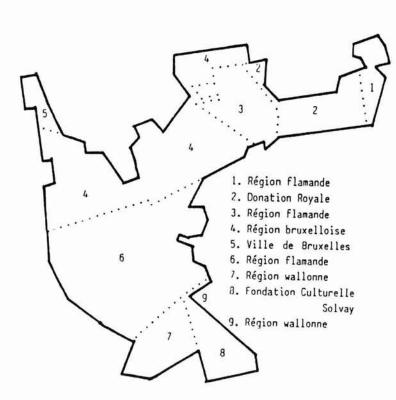
Dans la partie méridionale de notre commune, plus de cent hectares de terres labourées témoignent encore des défrichements menés tambour battant suite aux ventes massives de la Société Générale entre 1831 et 1836. Et si toute la partie orientale est aujourd'hui peuplée de quartiers résidentiels baignés de verdure, c'est parce que les champs et prairies provenant des mêmes défrichements ont été progressivement lotis depuis un siècle. C'est jusqu'à son nom que Rhode a été imprégnée par la forêt de Soignes puisqu'il désigne un essart, un endroit conquis sur les bois. Si l'on méconnaît ce passé forestier, comment comprendre les caractéristiques actuelles de notre commune, en particulier sa situation sur la "frontière" linguistique, dont la présence s'explique par le fait que, sans constituer une barrière infranchissable, le tentacule boisé qui allait de la Grande Espinette au bois de Hal a isolé notre commune des contrées wallonnes.

Voilà pour l'histoire (en très condensé!). Et pour l'avenir ?

Grignotée pendant des siècles par les défrichements, amputée de plus de la moitié de sa surface par la Société Générale de 1831 à 1836, puis du bois de la Cambre, la forêt de Soignes en a déjà subi des amputations! Classée depuis le 2 décembre 1959, elle devrait être protégée contre toute atteinte à son intégrité. Et pourtant ... Rappelons-nous la création, dans les années 1970, de la partie orientale du "ring" de Bruxelles, puis la transformation de la chaussée de Wavre en autoroute : a-t-on hésité à empiéter brutalement sur le sol forestier ? A le percer de trouées catastrophiques pour son équilibre écologique ?

Pour dissoudre les bouchons matinaux de la chaussée de Waterloo, ne mordra-t-on pas encore une fois sur la lisière; la majestueuse drève de Lorraine est-elle elle-même à l'abri des bûcherons au service de la déesse automobile? Encerclée et traversée de tous côtés par une voirie envahissante, parcourue de promeneurs à pied, à cheval et à vélo, qui ne témoignent pas toujours d'un grand respect pour ses charmes, la forêt se transforme peu à peu en parc banal, où il peut être agréable de se promener (comme au bois de la Cambre), mais d'où est peu à peu chassée toute vie sauvage. Or, dernière grande forêt belge de bas-plateau, elle est un lieu d'étude idéal pour les botanistes et zoologistes, qu'ils viennent de Bruxelles, de Louvain, de Gembloux, de Gand ou même de Liège.

Comble de malheur: les vicissitudes de notre vie politique ont encore aggravé la situation. C'est en 1825 que la forêt de Soignes avait été répartie entre les communes limitrophes et, du même coup, entre les arrondissements de Bruxelles, Louvain et Nivelles. Sans grande portée à l'époque où il fut réalisé, ce partage entraîne à présent une conséquence désastreuse : en application de la loi du 8 août 1980, l'administration des forêts est régionalisée depuis le 1er janvier 1983, or celle de Soignes chevauche les



La parcellisation de la forêt de Soignes

régions flamande, bruxelloise et wallonne. Ajoutons que, pour faire bonne mesure, la partie dépendant de la Région flamande est divisée en trois fragments, séparés les uns des autres par celle relevant de la Région bruxelloise et par l'arboretum de Tervuren, dépendant de la Donation Royale. Le bois de la Cambre appartient à la Ville de Bruxelles, tandis que les minuscules fragments relevant de la Région wallonne sont séparés par le château de La Hulpe, dépendant de la Fondation Culturelle Solvay. Sans parler des propriétés privées encore boisées jouxtant la forêt, le massif forestier sonien relevant d'institutions publiques se trouve donc divisé en neuf circonscriptions dépendant de six autorités différentes !

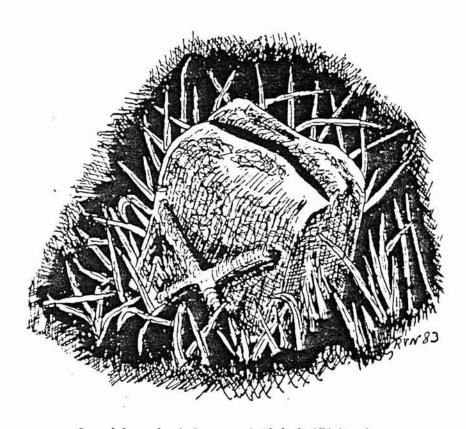
Dans l'immédiat, les conséquences de cette situation abracadabrante ne paraissent pas trop graves : ayant travaillé pendant des années au sein d'une administration unique, les fonctionnaires forestiers soniens continuent à collaborer en fait, mais qu'en sera-t-il à l'avenir, au fil des décès, retraites et démissions ? Verra-t-on resurgir dans la forêt de Soignes cette situation courtelinesque que connut longtemps l'agglomération bruxelloise, où les policiers ne pouvaient poursuivre les contrevenants au-delà des limites de la commune qui les employait ? Les décrets pris par les autorités régionales flamandes et wallonnes en matière de protection de la nature divergent déjà, de sorte que tel animal, protégé d'un côté des limites régionales, ne le sera plus de l'autre côté!

Les sites naturels et historiques situés en dehors des limites actuelles de la forêt ne sont guère mieux lotis. Il a fallu toute l'opiniâtreté de nos amis d'Environnement-Rhode pour s'opposer à la destruction irrémédiable de la vallée du Kwadebeek et pour transformer celle-ci en lieu privilégié d'observations pédagogiques.

Ce sont toutes ces menaces pesant sur notre environnement naturel et historique qui ont conduit plusieurs associations à mettre sur pied une enquête sur les sites soniens et une exposition sensibilisant le grand public à ces trésors trop souvent méconnus et menacés.

C'est pour toutes ces raisons que RODA a cru bon de s'y associer en montrant l'intérêt historique de la forêt de Soignes et de ses abords.

Michel MAZIERS



Borne à la croix de Bourgogne destinée à délimiter le domaine des ducs de Brabant dans la forêt de Soignes (près de la ferme de Boesdael).

OVER DE PAPIERFABRIEK TE RODE

Wij hebben reeds verscheidene dokumenten laten verschijnen over de geschiedenis van de papierfabriek te Rode. Het ging over uittreksels uit het Guldenboek van de 150ste verjaring van deze onderneming.

Nu zijn we van plan enkele oudere teksten te publiceren. Ze betreffen de eigendom en de verhuring van de papiermolen tussen 1777 en 1789. Ze zijn dus zeer belangrijk voor de geschiedenis van de papierfabriek, die gedurende dit tijdperk werd afgestaan door de weduwe FRICX aan Charles Jozef de MEURS, waarvan de afstammelingen tot 1933 aan de top van de onderneming bleven.

Het gaat om onderhandse akten, die zich in geen openbaar archief bevinden. Onze grootste dank aan de Heer Jean de MEURS die ons toestemde zij te raadplegen.

Het eerste stuk dat we publiceren is een afschrift van een akte der schepenen van Rode, Alsemberg en Linkebeek waarvan het origineel verloren is.

*

Extract uijt de Registrature van de oppignotatie ter concurrentie van drij duizent guldens wisselgeldt der naerbeschreve goeden, gedaen voor de wette der Bancke van Rhode (sic!), Alsembergh ende Linckebeke door Sieur Georgius Fricx ende Jouffrouwe Maria Catharina Fricx in houwelijck met Sieur Joannes Leonard ofte der selver kinderen bij Representatie, alwaer onder andere staet als volght.

Wij Judocus Van de Velde ende Philippus Mommaert, schepene der Bancke, prochien, dorpen ende heerelijckheden van Rhode Sancti Genesij, Alsembergh ende Linckebeke met kennisse der waerheydt &c...

Sekere pampiermolen, met de nieuwe huijsingen ende andere batimenten daer op staende met het landt, weijde ende blocken staijckende teghens het veldt genoempt het winckelken, ende alle andere der selve toebehoorten, soo ende gelijck de alsnu gestaen ende geleghen sijn in de Parochie van Rhode gemeijnelijck genaempt den Schaillienmolen &c...

Item alnoch sekeren bosch alsnu landt, geleghen onder Alsembergh genaempt Leonard' block groodt drij bunderen.

Item alnoch seker stuck landt groodt twee bunderen salvo justo geleghen onder Rhode, op het veldt genaempt de Rolle baene.

Item seker stuck landts insgelijck geleghen onder het voorseijt Rhode op het veldeken recht over den voorschreven pampiermolen, groodt drij daghwanden ende eenentwintigh roeden.

Item ende finaelijck eene weijde geleghen onder de voorschreve parochie van Rhode groodt vijff daghwanden.

Soo hebben wij schepene bovengenaempt dezer letteren daer van laeten deppecheren ende teekenen door onzen gesworen greffier, mitsgaeders tot meerdere vastigheyt onzen gemeijnen schependoms segele de selve doen aenhangen tot Alsembergh in collegio dezen vierden februarij duijzent seven hondert sevenenseventigh.